

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3808 - JEUDI 19 AOÛT 2020

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

Des cas de mégestion détectés à la BCC



Le siège de la BCC à Kinshasa

Les enquêtes menées par l'Inspection générale des finances (IGF) ont abouti à des conclusions attestant de la « mégestion notamment à la Banque centrale du Congo (BCC) caractérisée par des prélèvements injustifiés sur certaines opérations de paiement de l'état, mais aussi par des cautions versées au profit de l'Etat sans aucune traçabilité. Face à la presse dernièrement, le nouveau patron de l'IGF, Jules Alingete, a affirmé avoir transmis ce dossier à la justice. Des interpellations des personnes impliquées pourraient intervenir incessamment, l'objectif de la démarche étant de décourager tous ceux qui empêchent la maximisation des recettes publiques.

Page 5

DROITS HUMAINS

L'OPDDH dénonce le harcèlement de Jean Claude Katende



Jean Claude Katende

Pour l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (OPDDH), la saisine du bâtonnier du barreau de Kinshasa/Gombe contre le président de l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) ne vise qu'à l'empêcher de mener ses activités de défense des droits humains en matière de lutte contre l'impunité et de défense de l'État de droit en RDC.

L'OPDDH dit avoir été informé, de sources fiables, du harcèlement à l'égard de Me Jean Claude Katende par le président du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba, qui l'accuse d'avoir posté des messages sur les réseaux sociaux qu'il juge être des attaques envers sa personne. Il le présente au public comme un criminel qui bénéficie de l'impunité et qui doit absolument répondre devant la justice.

Page 4

SAKOMBI MOLENDO

« La corniche de Kinshasa restituera le Fleuve Congo aux Kinois et Kinois »



Le ministre des Affaires foncières de la RDC, Sakombi Molendo

Ayant séjourné récemment à Brazzaville, sur invitation du Groupe Starstone, société promotrice du projet de la corniche de Kinshasa, le ministre des Affaires foncières de la RDC, Sakombi Molendo, qui se faisait accompagner de ses collègues Puis Muabilu et Agée Matembo, respectivement chargés de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, a, dans un entretien au Courrier de Kinshasa, souligné l'importance de ce projet. « Il s'agit pour la ville de Kinsha-

sa d'un projet immobilier inédit. C'est un véritable rendez-vous avec l'histoire qui fera date en redéfinissant profondément et durablement l'image de notre capitale. Il permettra de ce fait la restitution du majestueux Fleuve Congo aux Kinois et Kinois avec un habillage moderne, entouré des espaces verdoyants, des pans d'eau et des longues promenades au bord de ce joyau qui est l'âme de notre pays», a-t-il précisé

Page 4

AIDE HUMANITAIRE

Le PAM à la recherche des fonds pour assister plus de huit millions de Congolais

Page 5

VIE DES PARTIS

Le congrès du Palu remis aux calendes grecques

Malgré la désignation des animateurs au sommet, l'incertitude continue à gagner les esprits à la base du parti.

La session extraordinaire du bureau politique du Parti lumumbiste unifié (Palu) clôturée le samedi 15 août a fait priorité à la désignation des animateurs des organes centraux en lieu et place de l'organisation du congrès. Contrairement aux attentes des militants de cette formation politique, aucune date n'a été annoncée pour la tenue de ces assises.

L'incertitude qui gagne les esprits à la base du parti est alimentée par le flou entretenu autour de la question du congrès qui, du reste, n'est pas inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du bureau politique. A cet effet, le procès-verbal de ladite session précise uniquement que « les attributions du secrétaire général a.i et des deux secrétaires généraux adjoints seront déterminées par le bureau politique à sa prochaine réunion de la semaine du 17 au 23 août ».

Les pourparlers du bureau politique ont eu l'avantage de réunir autour de la table tous ses membres mais se sont transformés en un forum pour le par-

tage du pouvoir. Ainsi, les différents postes pourvus

de secrétaire général adjoint a.i. et simultanément celle de porte parole du parti en entendant la désignation des animateurs

de secrétaire général adjoint a.i. et simultanément celle de porte parole du parti en entendant la désignation des animateurs

de secrétaire général adjoint a.i. et simultanément celle de porte parole du parti en entendant la désignation des animateurs



Le bureau politique du Palu en session

« Les attributions du secrétaire général a.i et des deux secrétaires généraux adjoints seront déterminées par le bureau politique à sa prochaine réunion de la semaine du 17 au 23 août ».

ont été à l'avantage des seuls membres de l'organe central du Palu. « Tout le problème des membres du bureau politique était la représentation et non l'organisation », a constaté un militant. Pour l'heure, la dernière session du bureau politique du parti lumumbiste unifié a maintenu Sylvain Ngabu au poste de secrétaire général a.i. Elle a consacré la création de deux postes de Secrétaire général a.i.

parole du parti. Pour appuyer le secrétaire général a.i., le bureau politique a jeté son dévolu sur Lambert Matuku et Aurelie Batumike. Ils exerceront désormais les fonctions

attitrés. Aussi les permanents restent-ils en place au regard des attributions dévolues par le patriarche Antoine Gizenga. La question de l'organisation du congrès inscrite comme

Pourtant, la commission ad hoc mise en place par l'ancien secrétaire général a.i., Lugi Gizenga a déjà présenté son rapport final à qui de droit.

Jeannot Kayuba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENJEU SOUS-RÉGIONAL

Félix Tshisekedi a pris part au 40^e sommet de la Sadc

«Sadc, 40 ans de consolidation de la paix et de la sécurité, de promotion du développement et de la résilience face aux enjeux planétaires». Telle est la thématique ayant sous-tendu les travaux du 40^e sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc) lancés le lundi 17 août en République mozambicaine.

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a pris part, par vidéoconférence, à partir de la Cité de l'Union africaine, à ces assises marquées notamment par le passage de témoin entre le Dr John Pombe Joseph Magufuli, président de la République de Tanzanie et président sortant de la Sadc, et son homologue mozambicain, Filipe Jacinto Nyusi, désormais à la tête de l'institution. Présentement au cœur des discussions régionales, le Mozambique connaît

depuis trois ans, dans sa partie nord, des actes de terrorisme pour lesquels les Etats membres ont eu à lui exprimer tout leur soutien.

Outre la séquence symbolique de la présidence tournante de la Sadc, quelques allocutions ont meublé cette séance inaugurale dont celle du président du Malawi et du Premier ministre du Royaume de Lesotho. Bien avant le début des assises, il a été procédé à la présentation ainsi qu'à l'accueil des nouveaux chefs d'État et de gou-



Le président Félix Tshisekedi participe par visionconférence au 40^e sommet ordinaire des Etats de la SADC

vernement de cette organisation sous régionale. Tenue dans un contexte particulier imposé par la covid-19, cette rencontre de Mozambique qui re-

laie celle qui avait eu lieu en août 2019 à Dar-es-Salaam, en Tanzanie, devrait, entre autres, déboucher sur des résolutions idoines susceptibles

d'éloigner un peu plus le spectre de la menace jihadiste qui plane sur les Etats membres.

Alain Diasso

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Les pro-Kamerhe reportent leur marche

L'activité, dans le cadre du soutien à leur leader et de l'exigence de sa libération, initialement prévue pour le 21 août, est repoussée au 24 août.



Les partisans de Vital Kamerhe lors de la précédente marche de soutien à leur leader

Une correspondance de l'Union pour la nation congolaise (UNC) aux cadres, militants et sympathisants de cette formation politique signée par son secrétaire général par intérim, Aimé Boji Sangara, indique que la marche de soutien à Vital Kamerhe qui était prévue pour le 21 août est reportée au 24 août. « Il est porté à la connaissance de tous les cadres, militants et sympathisants de l'UNC que la marche

pacifique initialement prévue pour le vendredi 21 août 2020 est reportée au lundi 24 août », lit-on dans ce document.

Le parti du directeur de cabinet du chef de l'Etat « empêché » demande, par ailleurs, à ses militants et cadres de consacrer la journée du 20 août à la prière et la méditation pour leur leader. En lieu et place, note la correspondance, la direction politique natio-

nale de l'UNC demande à tous les interfédéraux et fédéraux d'organiser des séances de prière en faveur de notre président national dans leurs sièges respectifs.

On rappelle que l'UNC a déjà organisé une manifestation à travers le pays pour exiger la libération de Vital Kamerhe. La marche reportée poursuivait également le même objectif. Aussi est-il indiqué que la prochaine audience dans le procès en appel de Vital Kamerhe se tiendra le 21 août, à la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe siégeant à la prison centrale de Makala où le leader de l'UNC est détenu depuis quelques mois, d'abord sous un mandat d'arrêt provisoire, puis, à la suite du jugement du procès au premier degré, qui l'avait condamné à vingt ans de prison, avant d'aller en appel.

Lucien Dianzenza

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpi), Brazzaville
République du Congo

INTERVIEW

Sakombi Molendo : « La corniche de Kinshasa restituera le Fleuve Congo aux Kinois et Kinois »

Ayant séjourné récemment à Brazzaville, sur invitation du Groupe Starstone, société promotrice du projet de la corniche de Kinshasa, le ministre des Affaires foncières de la RDC, Sakombi Molendo, qui se faisait accompagner de ses collègues Puis Muabilu et Agée Matembo, respectivement chargés de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire a, dans un entretien au Courrier de Kinshasa, souligné l'importance de ce projet pour son pays.

Le courrier de Kinshasa (L.C.K) : Vous avez séjourné, du 12 au 15 juillet, à Brazzaville. Quel était l'objet de votre visite ?

Sakombi Molendo (S.M) : Nous avons répondu à une invitation officielle du Groupe Starstone, entreprise basée à Brazzaville, qui à l'époque du président Joseph Kabila avait signé un contrat de partenariat avec le gouvernement de la République démocratique du Congo pour l'érection d'une corniche qui jonchera les abords du Fleuve Congo. Approuvé au 41e conseil des ministres ayant adopté le rapport de sa concrétisation, il donc question pour nous, au regard du sacro-saint principe de la continuité de l'Etat, de sortir ce projet du congélateur dans lequel il hibernait.

L.C.K : Quels ont été les points précis durant votre séjour ?

S.M : Principalement, nous devons nous enquêter et palper les réalisations in situ de la société Starstone au Congo-Brazzaville et d'effectuer une série de visites de différentes édifications. Par la suite, nous nous sommes entretenus avec nos homologues congo-

lais aux fins de partage d'expérience sur nos secteurs respectifs.

L.C.K : Quel sera l'apport de cette corniche pour la ville province et les Kinois en particulier ?

S.M : Il s'agit pour la ville de Kinshasa d'un projet immobilier inédit. C'est un véritable rendez-vous avec l'histoire qui fera date en redéfinissant profondément et durablement l'image de notre capitale. Il permettra de ce fait la restitution du majestueux Fleuve Congo aux Kinois et Kinois avec un habillage moderne, entouré des espaces verdoyants, des pans d'eau et des longues promenades au bord de ce joyau qui est l'âme de notre pays.

Ce projet vient corriger des années des décisions urbanistiques fâcheuses qui ont privé les populations à l'accès au Fleuve Congo et à des espaces verts aménagés. La ville de Kinshasa s'est, par conséquent, repliée sur elle-même tournant ainsi les dos aux innombrables avantages touristiques qu'elle pouvait offrir avec cet atout indéniable qu'est le Fleuve Congo. C'est dire que ce projet est un tournant vers l'avenir qui va impacter un nou-



Le ministre des Affaires foncières de la RDC, Sakombi Molendo

veau souffle à la modernisation de notre ville et, partant, à notre pays tout entier.

L.C.K : Quel est le rôle foncier que vous rattachez à ce projet ?

S.M : la corniche de Kinshasa aura pour vocation d'être la première zone « zéro conflit foncier ». La délivrance des titres fonciers ne se fera qu'après un processus minutieux d'identification géo-spatiale et un enregistrement sécurisé logé dans une base de données inviolables. La catharsis y sublimée permettra à nos populations de croire en un avenir meilleur dès lors qu'ils auront l'espoir de croire à une nation où les conflits fonciers n'auront plus le maître mot dans les cours et tribunaux.

L.C.K : Quelle sera la caracté-

ristique de ce projet immobilier face aux enjeux de l'environnement ?

S.M : La vision partagée avec le promoteur est de la constituer en une ville durable et intelligente où seront sublimes la numérisation pour une meilleure interaction entre citoyens, la garantie sécuritaire et la consommation de l'énergie verte. La constante sera axée autour de l'économique, le social et l'environnemental. Pour ce faire, une rationalisation spatiale m'a amené à décider de l'expropriation de plus de trois cents parcelles répertoriées. Cet assainissement se fera avec l'aide du promoteur en vue de faire place aux nouveaux édifices sur une étendue de plus de 187 hectares. Ce qui est d'autant plus rassurant, c'est que le Groupe Starstone pour arriver à ces fins n'a pas lésiné sur les moyens en travaillant en étroite collaboration avec les meilleurs cabinets cotés en international dont entre autres la société Acri In spécialisée dans le génie civil et portuaire.

L.C.K : Quel est l'itinéraire technique de cette corniche ?

S.M : Cette corniche va parcourir quatre zones, elle quittera la baie de Ngaliema jusqu'au centre de captage de la Régie de voie ferrée, en passant par l'embouchure de la rivière Gombe, la station Chanic Metal jusqu'à la résidence de l'ambassadeur de France.

L.C.K : Quels est le coût de ce

projet ?

S.M : Ce partenariat avec la ville de Kinshasa prévoit un investissement qui sera compris entre 800 millions et 1,2 milliard de dollars américains dans lequel l'Etat congolais aura une participation de 20%. Ce projet générera plus de huit mille emplois.

L.C.K : Comment avez-vous trouvé votre séjour ?

S.M : Il a été au-delà de nos attentes, nos homologues respectifs nous ont reçus chaleureusement avec des échanges gratifiants et enrichissants. Je tiens par ce truchement à féliciter le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, pour sa vision et de modernisation de son pays, sans oublier le ministre Jean-Jacques Bouya qui en a été la cheville ouvrière.

Cela me pousse à dire que cette visite n'est que le prélude à plusieurs autres qui vont suivre.

L.C.K : Qu'est-ce qui motive votre dynamisme en tant que ministre des Affaires foncières ?

S.M : Je pense que ma vision sur ce secteur a précédé mon avènement à ce ministère. Mon leitmotiv, qui est par ailleurs celui du chef de l'Etat, se résume par ces quelques mots : « Chaque bien doit revenir à son maître », et j'en fais mon cheval de bataille.

Propos recueillis par Karim Yunduka

DROITS HUMAINS

L'OPDDH dénonce le harcèlement à l'endroit de Jean Claude Katende

Selon l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (OPDDH), la saisine du bâtonnier du barreau de Kinshasa/Gombe à l'endroit de l'avocat et président de l'Asadho, Jean Claude Katende, ne vise qu'à l'empêcher de mener ses activités légitimes de défense des droits humains particulièrement en matière de lutte contre l'impunité et de défense de l'Etat de droit en RDC.

L'OPDDH, un partenaire de la FIDH et de l'Organisation mondiale contre la torture, dit avoir été informé, de sources fiables, du harcèlement à l'encontre de Me Jean Claude Katende, avocat et président de l'Asadho en RDC. Citant les informations reçues, le 24 juillet, l'Observatoire indique que l'avocat et président du Sénat de la RDC, Alexis Thambwe Muamba, a saisi le bâtonnier du barreau de Kinshasa/Gombe aux fins d'obtenir l'autorisation d'agir en justice contre Me Jean Claude Katende. « En soutien à sa plainte, M. Thambwe Muamba invoque des messages postés sur les réseaux sociaux par M. Katende qu'il juge être des attaques envers sa personne, le présentant au public comme un criminel

qui bénéficie de l'impunité et qui doit absolument répondre devant la justice », a expliqué cette structure.

Et de noter que M. Thambwe Muamba, qui a estimé qu'en tant qu'avocat Me Katende devrait « faire preuve de courtoisie, de délicatesse et de déférence » à l'égard de ses confrères, a donc formellement demandé au bâtonnier d'apprécier le comportement de ce dernier au regard des règles régissant la profession d'avocat ainsi que la permission d'engager des poursuites judiciaires à son encontre.

Les droits fondamentaux du citoyen

Pour l'Observatoire, si Me Jean Claude Katende a bien appelé, via des publications sur les réseaux sociaux entre le 13 et le



Jean-claude Katende R.O

22 juillet, à ce que le président du Sénat congolais soit traduit en justice pour différents faits qui lui sont reprochés, cela fait partie de ses droits fondamentaux en tant que citoyen, au premier rang desquels le droit à la liberté d'expression, et de ses attributions en tant que président de l'Asadho. Ces prises de position, indépendantes de sa qualité d'avocat, note l'Observatoire, contribuent au débat

démocratique et à la défense de l'Etat de droit et ne doivent donc faire l'objet d'aucune sanction disciplinaire ou judiciaire. L'Observatoire, qui dit s'inquiéter de cette saisine du bâtonnier du barreau de Kinshasa/Gombe à l'endroit de Me Katende, qui ne vise qu'à l'empêcher de mener ses activités légitimes de défense des droits humains, particulièrement en matière de lutte contre l'impunité et de dé-

fense de l'Etat de droit en RDC, appelle les autorités congolaises à garantir, en toutes circonstances, l'intégrité physique et le bien-être psychologique ainsi que le droit à la liberté d'expression de cet avocat et de tous les défenseurs des droits humains dans le pays.

Il attend également de ces autorités de mettre un terme à tout acte de harcèlement ou pression à l'égard de Me Jean Claude Katende et de l'ensemble des défenseurs des droits humains en RDC. Aussi l'Observatoire veut-il voir les autorités congolaises se conformer aux dispositions de la déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, le 9 décembre 1998, plus particulièrement ses articles 1, 6 et 12.2 ; et se conformer aux dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits humains ratifiés par la RDC.

Lucien Dianzenza

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES :

Le rapport des nouvelles enquêtes accable la BCC

Des actes de mauvaise gestion ont été identifiés lors des enquêtes menées par les services de l'IGF à la BCC et au ministère de la Santé.



Le siège de la BCC à Kinshasa

Les enquêteurs de l'Inspection générale des finances (IGF) accusent, après des enquêtes menées au sein de la Banque centrale du Congo (BCC), axées sur la gestion du compte général de l'Etat, la direction de cette institution financière de s'adonner à des prélèvements injustifiés sur certaines opérations de paiement de l'Etat. Une façon de faire qui ne s'accommode pas avec la gestion de la chose publique.

Lors de leur passage à la BCC, les agents de l'IGF avaient encore relevé un autre méfait relatif aux cautions versées au profit de l'Etat, lesquelles, à en croire la cellule de communication de l'inspection, n'ont pas

été retracées après leur versement. Ce qui, pour une institution financière de l'envergure de la BCC, est une bourde car cela dénote de la malversation financière.

La nouvelle équipe de l'IGF ne compte pas s'arrêter en si bon chemin après cette débâcle de la BCC. Bientôt d'autres missions vont livrer leurs secrets dans les jours à venir, apprend-on. Les nouvelles séries d'enquêtes porteront notamment sur des matières telles que le non-rapatriement des devises d'exportation d'un pays et ses conséquences sur le marché de change congolais, la gestion de la ville de Kinshasa avant l'arrivée de Gentyng Ngo-

bila, etc.

Contrairement aux folles rumeurs qui courent les rues de Kinshasa, l'enquête menée par l'IGF au sein de la BCC n'implique en rien l'actuel argentier de la République en la personne de M. Jose Sele Yalaghuli. Et ce dernier a, pour sa défense, affirmé n'avoir joué que le rôle lui demandé par le Premier ministre. « L'Inspection générale des finances a trouvé des faits de mégestion caractérisée. Et nous avons déjà saisi la justice de la République auprès de qui nous avons transféré les dossiers pour une prise en charge. Nous espérons que dans les prochains jours, la justice de notre pays pourra interpellier les personnes impliquées dans ce cette mégestion constatée et déplorée », a rassuré l'inspecteur général, chef de service Jules Alingete, au cours d'une récente conférence de presse sur le rapport des premières missions diligentées par ses services. Les enquêteurs de l'IGF ont reçu mission de s'assurer de l'encadrement des dépenses de la République et de contrôler le rapatriement des devises issues notamment de la vente des produits miniers à l'étranger.

Rappelons que l'IGF est le service supérieur de contrôle du gouvernement chargé des entreprises publiques, des gouvernements provinciaux, de l'administration publique, des régies financières et de la BCC.

Christopher Khonde (Stagiaire)

AIDE HUMANITAIRE

Le PAM à la recherche des fonds pour assister plus de huit millions de Congolais

L'agence onusienne lance un appel de fonds de cent soixante-douze millions de dollars américains supplémentaires pour mettre en œuvre son opération d'urgence en RDC au cours des six prochains mois.

Dans un communiqué de presse, le Programme alimentaire mondial (PAM) note que ce fonds lui permettra de venir en aide à plus de huit millions de personnes au cours de cette année. « Cette intervention vise particulièrement près d'un million de personnes les plus durement touchées par la pandémie du coronavirus », rapporte la même source. Selon les données nationales les plus récentes, 40% des cent millions de personnes vivant en RDC sont en situation d'insécurité alimentaire, avec quinze millions de personnes en état de « crise » ou de faim « d'urgence ». Selon le PAM, sans le financement nécessaire, les rations alimentaires et les allocations d'assistance en espèces devront également être réduites. Par conséquent, le nombre de personnes qui reçoivent de l'aide devra être réduit.

Face à cette crise humanitaire à laquelle sont exposés des millions de Congolais, Claude Jibidar, représentant du PAM en RDC, a déclaré que les Congolais se retrouvent au bord du gouffre et courent même le plus grand risque d'y tomber. Le monde, a-t-il renchéri, ne peut pas laisser cela se produire, bien que cela soit compréhensible, du fait que la covid-19 entraîne

des pertes de vies et de moyens de subsistance.

Il faut, par ailleurs, souligner que les interventions pour traiter et prévenir la malnutrition aiguë sont également à risque d'interruption. A en croire l'agence onusienne, la malnutrition est particulièrement omniprésente dans la région est de la RDC ravagée par les conflits armés. « Pourtant cette zone riche en minerais est le théâtre des combats ethniques opportunistes et brutaux qui, pendant des décennies, ont forcé des millions de civils à fuir leurs villages », indique le PAM.

En sus des conflits armés à répétition qui n'ont fait qu'augmenter le nombre des personnes déplacées, la pandémie du coronavirus qui s'intensifie en RDC, aggrave la faim. « Le pays abrite ainsi l'une des crises les plus importantes mais les moins financées au monde », souligne le PAM qui alerte que des millions de vies pourraient être perdues si la communauté internationale ne renforce pas son aide en RDC. Selon les données nationales les plus récentes, 40% des cent millions de personnes vivant en RDC sont en situation d'insécurité alimentaire, avec quinze millions de personnes en état de « crise » ou de faim « d'urgence ».

Blandine Lusimana

FOOTBALL

Tshibola et Bakambu buteurs, Bolasie dans le noyau A d'Everton

Aaron Tshibola a marqué pour Kilmarnock en Ecosse et Bakambu s'est illustré avec Beijing Guan en Chine, alors que Bolasie retrouve l'équipe A d'Everton depuis 2016.

Le but du milieu défensif international congolais, Aaron Tshibola, n'a pas empêché la défaite de son club, Kilmarnock, face à Saint-Johnstone, le dimanche 16 août, en quatrième journée du championnat d'Ecosse. Kilmarnock s'est incliné par un but à deux sur sa pelouse. Outre Tshibola, on a noté la présence d'un autre congolais, le binational Nicke Kabamb, dans le onze de départ, lui qui fait une bonne impression à Kilmarnock. Aaron Tshibola a ouvert la marque à la 61e minute, mais Kilmarnock a concédé l'égalisation à la 85e minute, avant de s'incliner à la 90+1e minute avec le deuxième but adverse, enregistrant ain-

si sa deuxième défaite de la saison après la défaite en première journée face à Hibernian. Kilmarnock pointe à la huitième place au classement avec deux points en quatre rencontres. Le prochain match, c'est le samedi 22 août en déplacement contre Glasgow Rangers, actuel leader du championnat écossais.

L'autre buteur du week-end, c'est l'attaquant international congolais Cédric Bakambu. Il a inscrit pour son club, Beijing Guoan, lors de la 5e journée du championnat du championnat de Chine (Chinese Super League), contre Qingdao Huanghai. La partie s'est soldée par trois buts partout. Beijing



Aaron Tshibola

Guoan menait jusqu'à trois buts à zéro, avant la remontada d'Huangha avec un doublé de Romain Alessandrini (ancien de Marseille, Rennes et La Galaxi aux Etats-Unis). Cédric Bakambu a été remplacé à la 27e minute, après avoir marqué son but à la 18e minute, et son équipe menait par deux buts à zéro. Notons aussi le retour de Yannick Bolasie dans le groupe A d'Everton après la fin de son contrat avec Sporting du Portugal. L'entraîneur italien Carlo Ancelotti l'a repris dans le groupe et il a eu son premier entraînement, lui qui n'a plus fait partie d'Everton depuis sa grave blessure en 2016, et depuis prêté à Aston Villa en Angleterre, Anderlecht en Belgique et Sporting du Portugal.

Martin Engimo

GENRE

L'AFJC s'engage à accompagner le ministère de la Promotion de la femme

Une délégation de membres de l'Association des femmes juristes du Congo (AFJC) a exprimé le souhait de leur organisation de toujours travailler en partenariat avec le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, dans le cadre de la défense des droits humains, particulièrement de la femme et de l'enfant.



Les membres de l'AFJC posant avec la ministre Jacqueline Lydia Mikolo/Adiac

Quelques membres de l'AFJC ont, lors d'une séance de travail avec la ministre en charge de la Promotion de la femme, Jacqueline Lydia Mikolo, le 13 août, rappelé l'importance du partenariat qui lie leur association et certaines directions de ce ministère.

Les femmes juristes ont, en effet, abordé pendant ces échanges quelques points importants notamment le cadre de travail, les activités à mener ensemble puisqu'en cette période de pandémie à coronavirus les femmes ont été victimes de plusieurs types de violence tout en se fonçant dans la précarité, à cause de la récession économique. « Il est important de faire le point puis bâtir des stratégies pour redonner à la femme congolaise sa dignité sur le plan économique, social, bref sur ses droits fondamentaux », a expliqué Jocelyne Milandou, présidente de l'AFJC.

La question portant sur la légalisation des textes

concernant le harcèlement sexuel ainsi que la sensibilisation de la couche juvénile aux droits des femmes et les actions qui seront menées dans les prochains jours ont été également évoqués lors de cette rencontre.

Chris Mburu reconnaît les efforts du Congo dans la lutte contre le coronavirus

Le coordonnateur résidant du système des Nations unies, Chris Mburu, a encouragé le gouvernement congolais à garder le même dynamisme dans la lutte contre la pandémie à coronavirus, Covid-19. Il a exprimé ce vœux, un peu plus tôt, au cours de l'audience que la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, lui a accordée. Selon ce diplomate, cette structure apporte sa touche dans la lutte contre le coronavirus au Congo.

Rude Ngoma

MALI

Des militaires prennent le contrôle d'une garnison proche de Bamako

Des militaires maliens ont pris mardi le contrôle d'une garnison proche de Bamako, suscitant l'inquiétude de Washington et des voisins du Mali quant à un éventuel renversement du président Ibrahim Boubacar Keïta, déjà confronté depuis deux mois à une contestation sans précédent depuis le coup d'Etat de 2012.

La Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), médiatrice au Mali, a dit dans un communiqué suivre «avec une grande préoccupation» la situation, «avec une mutinerie déclenchée dans un contexte socio-politique déjà très complexe».

L'organisation régionale appelle «les militaires à regagner sans délai leurs casernes» et «rappelle sa ferme opposition à tout changement politique anticonstitutionnel», invitant les «militaires à demeurer dans une posture républicaine».

La Cédéao «condamne vigoureusement la tentative en cours et prendra toutes les mesures et actions nécessaires à la restauration de l'ordre constitutionnel».

Inquiets également, les Etats-Unis ont souligné, par la voix de leur émissaire pour le Sahel, Peter Pham, qu'ils «s'opposent» à tout changement de gouvernement en dehors du cadre légal, «que ce soit par ceux qui sont dans la rue ou par les forces de défense et de sécurité».

En milieu d'après-midi, la situation restait confuse dans la capitale malienne et dans sa banlieue.

Une chose est sûre : des militaires ont pris le contrôle dans la matinée du camp Soundiata Keita, situé à Kati, à une quinzaine de kilomètres de Bamako.

«Des militaires en colère ont pris les armes au camp de Kati et ont tiré en l'air. Ils étaient nombreux et très nerveux», a expliqué à l'AFP un médecin de l'hôpital de la ville.

AFP

COVID-19

Le coronavirus ne constitue pas un frein pour l'allaitement maternel

Dans le cadre de la célébration en différé, le 14 août à Brazzaville, de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, plusieurs femmes allaitantes ont été édifiées sur l'importance de continuer à nourrir leurs enfants avec le lait maternel malgré les effets dévastateurs de la pandémie à coronavirus.

Célébrée sur le thème national « Mère, continuez d'allaiter sans inquiétude durant la pandémie de la Covid-19 » puis « Soutenir l'allaitement maternel pour une planète en meilleure santé » au niveau mondial, cette journée s'est transformée en un moment d'échange entre quelques mamans, la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, le directeur départemental de la santé, Jean-Claude Mouboussi Miesse, la représentante de l'Unicef, Micaela Marques De Sousa, le secrétaire du département de Brazzaville, Oko Letchaud Bonsang et les agents du Centre de santé intégré (SCI) de Moukondo où s'est déroulée la cérémonie officielle.

Au cours de cette activité qui s'inscrit dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement, les participants ont plaidé pour le renforcement des stratégies concernant la nécessité de maintenir le lait maternel aux enfants de moins de six mois.

« Les mères ne doivent pas arrêter d'allaiter les enfants même



si elles sont atteintes du virus de Covid-19. Le coronavirus ne doit pas constituer un frein pour l'allaitement maternel. La littérature montre que l'allaitement maternel réduit de 13% la morta-

lité des enfants de moins de cinq ans. Les mamans sont tenues de respecter les mesures barrières », a déclaré la ministre la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jac-

queline Lydia Mikolo. A en croire Micaela Marques De Sousa, l'allaitement permet de maintenir les liens forts entre la maman et l'enfant. Elle estime que le lait maternel reste le seul aliment pour un

bébé de moins de dix mois. « Au Congo, le taux de l'allaitement maternel est de 33%. Grâce à l'allaitement, les femmes peuvent espacer les grossesses. Allaiter l'enfant c'est lui assurer un bon avenir parce que le lait maternel offre un meilleur départ pour la vie de l'enfant. Il couvre tous les vitamines en protégeant le nourrisson contre les maladies », a rappelé la représentante de l'Unicef au Congo.

Les mamans qui ont pris part à cette célébration ont compris, à travers l'exposé de l'une des médecins de ce CSI, comment allaiter dans le contexte de la Covid-19, car jusqu'à présent, il n'y a pas de transmission du virus de Covid-19 par le lait maternel.

Notons qu'au terme de cette journée de célébration de la semaine mondiale de l'allaitement maternel à Brazzaville, des kits de protection contre le coronavirus à savoir les savons, les gels hydroalcooliques, les seaux et autres kits ont été remis aux femmes présentes à cette activité.

R.Ng.

ENVIRONNEMENT

La vision africaine de l'économie bleue

L'Union africaine (UA) a diffusé sa stratégie de l'économie bleue dans ce domaine large et complexe. Ce texte vient enrichir la réflexion africaine sur l'exploitation des ressources maritimes d'un État jusqu'à l'utilisation des mers et des océans pour le transport maritime international.

Plusieurs autres documents ont posé les bases de la réflexion. Ils ont tous comme cadre de référence la vision 2063 de l'UA. Cette vision n'est pas un retour aux États-Unis d'Afrique de Nkrumah ou Nyerere. C'est l'affirmation d'une «Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale». Un des buts principaux est de développer l'économie bleue et celle des océans pour accélérer la croissance économique. Plusieurs domaines prioritaires ont été définis : les ressources maritimes et l'énergie, les transports maritimes, les opérations portuaires, la gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité.

Les documents de l'économie bleue

Parmi les nombreux documents de l'UA, deux sont à retenir :

- La Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans (Stratégie AIM 2050 de 2014), qui a pour vision générale de «favoriser la création d'une plus grande richesse des océans et des mers d'Afrique en développant une économie bleue florissante, durable, sécurisée et respectueuse de l'environnement». Le partage de l'information, la communication, la collaboration, la coopération et le renforcement des capacités restent la philosophie fondamentale, avec l'objectif général de réaliser un développement et une intégration accrue du continent.

- La Charte de Lomé

(2016), qui a pour objectifs principaux de prévenir et réprimer la criminalité nationale et internationale, protéger l'environnement en général et l'environnement marin dans l'espace des États côtiers et insulaires, promouvoir une économie maritime, l'économie bleue/marine, florissante et durable[5]. En appui de ces textes, l'analyse de la Stratégie de l'économie bleue de l'Afrique de fin 2019 paraît importante.

L'importance de l'économie bleue

Pour les dirigeants africains, cette économie bleue est synonyme de préservation des ressources naturelles, respect de l'environnement et croissance durable bénéfique pour tous. Portée par cette dynamique favorable, l'UA, pose dans cette stra-

tégie, les bases nécessaires pour une transition vers une économie maritime, sûre, prospère, durable et intégrée, en conformité avec l'objectif 14 du développement durable. Il s'agit d'inciter l'ensemble des États à mieux prendre en compte les nouveaux enjeux dans le cadre de la (re)formulation de leurs stratégies nationales et régionales.

Avec ses 38 États côtiers, le continent africain dispose d'innombrables atouts pour tirer profit de l'économie bleue. Mais de nombreux obstacles environnementaux, institutionnels, économiques, sécuritaires restent à franchir pour réaliser cet objectif ambitieux. La mauvaise gouvernance, le changement climatique, la pêche illégale, la piraterie, les trafics de stupéfiants freinent le développement

d'une économie bleue pérenne. Face à l'accroissement de la pression démographique, de la prévention de l'insécurité alimentaire et de la satisfaction de la demande énergétique, l'économie bleue revêt une dimension stratégique.

La stratégie de l'économie bleue de l'Afrique

La stratégie de l'économie bleue de l'Afrique se décline autour des cinq thématiques suivantes : Pêche, aquaculture et conservation des écosystèmes; Navigation maritime, transport et commerce; Énergie durable, extraction de minéraux, gaz, industries innovantes; Durabilité de l'environnement, changement climatique et infrastructures côtières; Gouvernance, institutions et actions sociales.

Noël Ndong



tchattez

partagez

jouez

écoutez



L'appli la plus cool du Congo.

Avec ayoba, vous pouvez chatter avec vos amis, partager des photos et des vidéos, recevoir les dernières infos sur vos sujets préférés et jouer à plein de jeux.

Ayoba c'est aussi la musique avec MusicTime® qui vous permet d'accéder à plus de 200 chansons de vos artistes préférés, chaque semaine.

Rejoignez la famille ayoba








Téléchargez sur ayoba.me



NGO

Des jeunes s'insurgent contre le député de la localité

Le Collectif des jeunes cadres ressortissants de Ngo, a, au cours d'un point de presse animé le 15 août à Brazzaville, exprimé sa profonde indignation face au comportement du député Digne Elvis Okombi Tsalissan.

Selon le président de ce collectif, Michelange Gaekou Lieliga, le député de la circonscription unique de Ngo, dans le département des Plateaux, est ancré dans des pratiques qui n'honorent pas cette sous-préfecture. A titre d'illustration, il a cité la bagarre enclenchée le 16 octobre 2019 par Digne Elvis Tsalissan Okombi lors d'une réunion des partis du centre à l'hôtel Saphir. Pour ce collectif, le député de Ngo aurait également fait usage de faux documents, pour disent-ils, se hisser dans l'élite politique nationale.

« Le Collectif des jeunes ressortissants de Ngo, ici réuni en ce jour, tient à exprimer sa profonde indignation face à cette situation. Nous tenons à préciser que ce théâtre déshonorant ne s'accommode nullement aux valeurs qui caractérisent les jeunes cadres de cette localité et bien au-delà, la jeunesse congolaise dans son intégralité », a dénoncé le principal orateur.

Cette organisation juvénile regroupant une cinquantaine de jeunes, reproche aussi au représentant de Ngo à l'Assemblée nationale de parler parfois au nom du président de la République sans avoir reçu mandat. « Ces faits, s'ils venaient d'être avérés, auraient fini de faire de notre district, une localité vilipendée, humiliée et utilisée tel un fonds de commerce, par des calculs et profits à priori solitaires d'un individu en porte-à-faux avec l'Etat », a poursuivi Michelange Gaekou Lieliga, ajoutant que le collectif saisira, dans un futur proche, la Cour constitutionnelle qui est la seule institution habilitée à statuer sur la légitimité des questions électorales.

Parfait Wilfried Douniama



Michelange Gaekou Lieliga

VIE DES INSTITUTIONS

La Cour constitutionnelle se dit incompétente pour statuer sur la requête de Clément Mierassa

Dans une notification datant du 31 juillet, le juge constitutionnel s'est déclaré incompétent pour statuer sur la requête du président du Parti social-démocrate congolais (PSDC), Clément Mierassa, aux fins de recours en inconstitutionnalité de la reconduction du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, à la tête du comité central du Parti congolais du travail (PCT).

« Après avoir reçu et examiné sa requête, la Cour Constitutionnelle déclare qu'elle n'est pas compétente pour statuer sur l'inconstitutionnalité des actes ou activités des partis politiques », souligne en substance la décision N°005/DCC/SVA/20 du 31 juillet 2020, notifiée au requérant.

En effet, Clément Mierassa qualifiait d'inconstitutionnalité la réélection du chef de l'Etat à la présidence du comité central du PCT, à l'issue du 5e congrès ordinaire, tenu en décembre 2019. Selon lui, cette situation pose de réels problèmes au regard de l'article 80 de la Constitution du 25 octobre 2015 qui stipule que : « ... Le mandat du président de la République est incompatible avec toute autre responsabilité au sein d'un parti politique ».

Une démarche qui serait également contraire, d'après Clément Mierassa, à la loi n°20-2017 du 12 mai 2017 relative aux partis politiques qui dispose en son article 26 que : « Les partis politiques ont le devoir de se conformer à la Constitution... ». En réaction à l'avis de la Cour constitutionnelle, le requérant s'est interrogé sur l'institution congolaise compétente pour traiter ce genre de dossier.

P.W.D.

SECTEUR INFORMEL

Une subvention de l'État annoncée pour les artisans et petits producteurs

Le gouvernement congolais entend mobiliser l'enveloppe de 10 milliards FCFA en vue d'aider les acteurs de l'informel impactés par la crise sanitaire du coronavirus. Cette subvention est dédiée à l'achat d'équipements et d'intrants pour l'exploitation.

Les activités socio-économiques durement touchées par le confinement et les autres mesures restrictives liées au coronavirus peinent à se relever. Le secteur informel qui représente un véritable amortisseur de pauvreté au Congo, avec environ soixante-treize mille individus actifs exerçant dans plus de quarante mille unités économiques, mobilise l'attention des pouvoirs publics et des partenaires au développement.

Intervenant sur la politique publique en faveur du secteur infor-

être mis en place, assuré probablement de la Banque postale du Congo, pour le traitement au cas par cas des demandes de subvention, tenant compte de l'activité de production et de la capacité de l'artisan.

Pour les autorités, les dépenses budgétaires doivent profiter aux entreprises formelles et au secteur informel. « Toutes les mesures que nous avons prises prennent en compte aussi bien les entreprises du secteur formel que le secteur informel. Nous avons donné des

« Toutes les mesures que nous avons prises prennent en compte aussi bien les entreprises du secteur formel que le secteur informel. Nous avons donné des garanties pour les prêts accordés par les banques et les établissements de microfinance. Pour cela, nous avons prévu 50 milliards FCFA, dont 10 milliards pour les établissements de microcrédits qui vont les prêter aux artisans et petits producteurs »,

mel, au cours de la récente session du Conseil économique, social et environnemental, le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Portefeuille public, Gilbert Ondongo a expliqué les modalités de l'octroi de cette nouvelle aide de l'État. Un comité technique devra

garanties pour les prêts accordés par les banques et les établissements de microfinance. Pour cela, nous avons prévu 50 milliards FCFA, dont 10 milliards pour les établissements de microcrédits qui vont les prêter aux artisans et petits producteurs »,

ENVIRONNEMENT

Les autorités municipales préoccupées par la menace des érosions

Le président du conseil départemental et municipal, maire de la ville, Dieudonné Bantsimba, a annoncé récemment le lancement d'une opération visant à endiguer les pointes d'érosions à Brazzaville.

Plusieurs quartiers de la capitale sont menacés par le phénomène de dégradation des sols. Il suffit de sillonner certains arrondissements de Brazzaville tels Djiri, Mfilou et Talangai pour s'en convaincre. L'expansion urbanistique non concertée des villes entraîne des problèmes d'érosion, dus entre autres, à l'élimination du couvert végétal qui fixe les sols. Ces érosions sont aussi liées au lotissement anarchique, au déboisement, à l'insuffisance des

breuses familles.

Conscient des conséquences des érosions, le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a annoncé quelques actions pouvant soulager tant soit peu les souffrances de la population. Pour ce faire, les services municipaux devraient bénéficier de l'expertise des Forces armées congolaises et du ministère de l'Économie forestière.

« Nous allons lancer une action avec le concours de l'armée et

cuper les terrains », a déclaré le maire de Brazzaville devant l'administrateur-maire de Djiri, Ida Victorine Ngampolo.

Il a, par ailleurs, dénoncé le comportement de certains citoyens ayant transformé en lieux d'habitation des zones de montagnes et de forêt qui, jadis, permettaient de protéger l'environnement. Des mauvaises pratiques observées partout dans la ville et qui sont souvent à l'origine des maux tant décriés.

Notons que le gouvernement avait lancé en juillet 2011, un projet de lutte contre les érosions, glissements de terrain et autres phénomènes naturels dus à l'occupation anarchique des terres. Intitulé « aménagement des bassins versants et stratégies de lutte contre l'érosion hydrique à Brazzaville », ce projet visait un aménagement intégré durable des terres urbaines et périurbaines de la ville. Mais, les résultats sont toujours attendus d'autant plus que le phénomène gagne du terrain dans les quartiers Ngamakosso, Massengo, Kombo-Matarri, Maman-Mboualé, Jacques-Opangault, Emeraude, Kahounga, Mfilou ou Moukondo, Mouhoumi, Sadelmi, Mayanga et bien d'autres où les habitants vivent la peur au ventre pendant la saison des pluies.

Parfait Wilfried Douniama



Une pointe d'érosion au quartier Domaine Adiac

systèmes de drainage des eaux pluviales et à la caducité du plan de développement urbain. Une situation qui pourrait s'aggraver à la prochaine saison de pluies d'autant plus que les dernières averses ont laissé un goût amer auprès de nom-

du ministère de l'Économie forestière pour essayer de trouver des solutions à ces pointes d'érosions. Nous ne pouvons pas tout faire. À Brazzaville, les bras d'érosions sont nombreux à cause de notre propre façon d'oc-

COVID-19

La ville de Dresde va offrir du matériel sanitaire au CHU de Brazzaville

Le chargé d'affaires à l'ambassade d'Allemagne au Congo, Jonas Wiesenecker, a annoncé le 17 août, l'arrivée du matériel sanitaire frété par la municipalité de Dresde au profit du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville.

Le diplomate allemand qui s'est exprimé à l'issue d'un entretien avec le maire de la capitale congolaise, Dieudonné Bantsimba, a signifié que cet appui intervenant en période de lutte contre le coronavirus s'inscrit dans le cadre des accords de jumelage qui lient depuis près de 45 ans les villes de Dresde et de Brazzaville. « La ville de Dresde a réservé une bonne partie de son budget municipal pour soutenir le Congo et la population de Brazzaville dans la lutte contre la Covid-19. Elle a aussi préparé un conteneur avec du matériel sanitaire destiné au CHU de Brazzaville qui vient d'arriver et sera bientôt remis à cet hôpital », a-t-il déclaré.

La municipalité de Dresde entend dépêcher une délégation à Brazzaville après la pandémie de Covid-19 afin de poursuivre les actions dans d'autres secteurs notamment celui des infrastructures urbaines. « Les différentes actions que nous avons commencées ont été ralenties à cause de la propagation à grande échelle du coronavirus », a expliqué Jonas Wiesenecker.

Rominique Makaya

TALANGAI

Tension entre la police et les habitants du quartier Kanga-Mbanzi

Des jeunes du quartier Kanga-Mbanzi ont organisé, le 18 août, une manifestation devant l'hôpital de base de Talangai, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, pour protester contre une décision de la municipalité de Kintélé, visant à déloger certains occupants du site de « mille logements ».



Les éléments de la police tentant de contenir les manifestants/Photo Adiac

Ce mardi matin, aux environs de 8h 30, la tension était vive entre les jeunes de Kanga-Mbanzi, un quartier populaire du 6e arrondissement et les éléments de la police. D'après les témoins, ces jeunes protestaient contre la décision de la mairie de Kintélé de déloger du site de mille logements où sont relogés les sinistrés du 4 mars 2012, des familles qui n'y ont pas été officiellement établies.

En effet, après les explosions du 4 mars, le gouvernement avait résolu de transférer les populations sinistrées dans les 1000 logements construits dans la commune de Kintélé, en attendant la réhabilitation de leurs maisons à Mpila. Il s'avère que certains sinistrés relogés dans ce site ont quitté les lieux mettant en location leur logement.

Saisie de la situation, précise une source, la mairie de Kintélé aurait initié une opération spéciale en vue de déguerpir les locataires sur ce site. Mécontente, une frange de jeunes a exprimé sa colère devant l'hôpital de Talangai tout en incinérant des pneus, barricadant pendant un moment la voie publique.

La police est intervenue pour disperser la foule en colère en faisant usage des gaz lacrymogènes.

Firmin Oyé

EDUCATION

Le taux de réussite au bac en hausse malgré la Covid-19

Cette année où le programme scolaire a été bouleversé par la pandémie de Covid-19, le taux de réussite au baccalauréat général 2020 est plus élevé soit 34,76% comparativement à l'année passée : 30,44%.

Il y a eu 28509 admis au baccalauréat général session 2020 sur 82026 présentés. Un taux de réussite de 34,76%. Le département de la Cuvette-ouest est arrivé en tête avec 56,6% détrônant ainsi celui de la Sangha qui l'année écoulée était premier au plan national. La Cuvette est arri-

La continuité pédagogique a sauvé les meubles

Quatre jours après l'annonce du premier cas de contamination de Covid-19 dans le pays, les écoles sont fermées sur l'ensemble du territoire national pour éviter la propagation de la pandémie. Le



Les élèves lors des épreuves du bac

vue en deuxième position avec un taux de réussite de 55%. Les départements de l'interland continuent à prendre de l'ascendant sur Brazzaville et Pointe-Noire qui depuis près de deux ans ne parviennent plus à se maintenir à la tête du peloton.

troisième trimestre qui devrait commencer le 6 avril dans l'objectif de totaliser les six semaines pour boucler la totalité de l'année scolaire n'a plus eu lieu comme prévu.

Le gouvernement a tenu à assurer la continuité pédagogique et éviter le décrochage scolaire. Le

ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a alors mis en place le concept « Ecole à domicile ». Ainsi, les cours ont été dispensés à la télévision nationale, publiés dans les colonnes du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville ». Une plate-forme d'interaction entre élèves et enseignants dénommée Zoom a été mise en place en ligne. Les cours polycopiés ont été conçus pour les élèves de l'intérieur du pays qui ne pouvaient pas suivre la télévision ni se connecter à Internet du fait de la fracture numérique.

Le 2 juin, les élèves en classe d'examen ont repris avec les cours jusqu'à passer les évaluations dont les résultats viennent d'être publiés notamment concernant le baccalauréat. C'est donc dans ce contexte visiblement difficile du fait de la pandémie de covid-19 et ses conséquences notamment le confinement que les candidats se sont préparés pour réaliser un pourcentage plus élevé que celui de l'année écoulée où le programme scolaire n'a pas connu de perturbation.

Rominique Makaya

BACCALAURÉAT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL 2020

6841 candidats amorcent le deuxième tour

Les épreuves ont été lancées le 18 août au même moment que les examens de sortie des écoles de formation professionnelle.



Au centre, le préfet du département de Brazzaville, procédant au lancement des épreuves/DR

Au baccalauréat technique et professionnel, il y a eu 3506 candidats à Brazzaville et 2252 à Pointe-Noire. « Le deuxième tour ce sont des apprenants qui sont à mi-parcours ; ou, ils réussissent à franchir le rubicon ou ils descendent aux enfers. Le deuxième tour en soi n'est pas un tremplin où on allait permettre à tout le monde de s'admettre, non ! il faut exceller dans le travail. Il faut donc que ceux qui ont eu la chance de se retrouver au deuxième tour, c'est à eux,

de confirmer ce succès, de sorte qu'ils soient définitivement déclarés admis », a indiqué le préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko-Onangha, qui a lancé les épreuves.

Au niveau des écoles professionnelles, au total 2933 candidats sont inscrits sur toute l'étendue du territoire national. A Brazzaville, dix centres ont été retenus pour 2061 candidats, à Pointe-Noire 281, à Dolisie 298, et à Owando 298. Les examens sont organisés dans toute la sérénité possible,

a indiqué le préfet, ajoutant que c'est l'occasion de dire grand merci au gouvernement et aux gestionnaires des différents sous-secteurs de l'enseignement, parce qu'ils ont évité une année quasiment blanche aux apprenants. « Tout est au point, les mesures barrières, la distanciation, c'est une bonne chose... », a-t-il fait savoir.

L'un des apprenants, Kibali Bambika, n'a pas caché sa satisfaction. « Je suis à l'aise. On s'est préparé... J'ai le moral », a-t-il confié.

Guillaume Ondzé



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES
(DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG

Financement : Prêt BIRD N°8588 - CG

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire, des Grands Travaux

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : Travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à Pointe-Noire

Appel d'offres : CG-DURQUAP-086 BIS-TX-AON

Date de Publication : le 18 août 2020

Date de dépôt : 17 septembre 2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché des travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation du marché domanial de Tchiniambi 1 à POINTE-NOIRE, en trois (3) lots distincts.

- Lot 1 : Construction des ouvrages architecturaux
- Lot 2 : VRD et Aménagements paysagers
- Lot 3 : Installation photovoltaïque.

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de trois (3) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT

DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compte n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent à :

- Lot 1 : 30 000 000 F.CFA
- Lot 2 : 1 500 000 F.CFA
- Lot 3 : 2 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SAS-SOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 -

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur
BATOUNGUIDIO**



PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES
(DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N° : 8588 - CG

Financement : Prêt BIRD N°8588 -CG

Maître de l'Ouvrage : Ministère de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire, des Grands Travaux

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) N° : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : Travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

Appel d'offres : CG-DURQUAP-083 BIS-TX-AON

Date de Publication : le 18 août 2020

Date de dépôt : 18 septembre 2020.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Bernard MOUNTOU MAVOUNGOU et Benjamin PAMBOU à POINTE NOIRE, en quatre (4) lots distincts.

- Lot 1 : Réhabilitation de l'Ecole Bernard Mountou Mavoungou
- Lot 2 : Réhabilitation de l'Ecole Pambou Benjamin
- Lot 3 : Forage d'eaux de deux Ecoles Bernard Mountou Mavoungou et Pambou Benjamin
- Lot 4 : Equipement de deux Ecoles Bernard Mountou Mavoungou e Pambou Benjamin

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de quatre (4) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 septembre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 11 heures, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent de :

- Lot 1 : 38 000 000 F.CFA
- Lot 2 : 14 000 000 F.CFA
- Lot 3 : 2 000 000 F.CFA
- Lot 4 : 1 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP: 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél: (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36 -

Email: cepdurquapdgg@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

NECROLOGIE



Yanick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Ngassaki, les soeurs et frères Epoumbou (Sylvie, Lydie et Brice) ainsi que le «Bureau» ont le regret d’informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, père et oncle, Samy Epoumbou (vieux samy de potale)- Djo mystique, survenu le mercredi 5 août à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°35, rue Bayas à Poto-Poto. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.

Les familles Bounkazi et Mpassi, Rachid Badila, agent des Dépêches de Brazzaville, ont la profonde douleur d’annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, petit-frère, neveu et arrière petit-fils Robb Ecclésiaste Mpassi, survenu le 12 août 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au n°6, rue Mboté (la montagne-sainte) à Bacongo. L’inhumation est prévue pour le mercredi 19 août 2020 à Brazzaville.



Programme des obsèques d’André Bilombo, inspecteur d’enseignement à la retraite

Décédé le dimanche 26 juillet 2020 à Brazzaville.

Vendredi 21 août 2020

-08h30 : levée de corps, à la morgue municipale de Brazzaville.
-10h00 : départ pour le village Mpika, district de Boko.

-Samedi 22 août 2020

-09h00 : office religieux, au village Mpika, district de Boko ;
-13h00 : inhumation au cimetière familial à Mpika.
-15h00 : retour à Brazzaville, pour les amis et connaissances.



ADJONCTION DE NOM

On m’appelle OSSETE Elis Germain et je souhaite m’appeler désormais OSSETE ONGAGNA Elis Germain Toute personne justifiant d’un intérêt légitime pourra s’opposer dans un délai de trois mois.



Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d’ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d’écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N’Gusso Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



JO DE TOKYO

La délégation congolaise ne sera pas à la hauteur de l'évènement

Malgré le report des Jeux olympiques de Tokyo en 2021, le Congo ne connaîtra pas une participation massive de ses athlètes. Les Diabes rouges, a précisé le président du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc), n'ont pas pu participer pour la majorité des cas aux épreuves qualificatives.

Lors de son assemblée générale ordinaire du 25 juillet, le Cnosc s'est dit préoccupé par le bilan des sportifs congolais l'année écoulée. La participation peu convaincante des athlètes congolais aux derniers Jeux africains de Maroc en 2019 a notamment obligé ce comité à revoir ses plans. Pour se relever des contre-performances à répétition, il a en effet recommandé aux fédérations sportives nationales d'entamer dans la foulée la tenue des assemblées générales électives, la politique de détection afin de relever le défi de la performance lors des futures échéances.

« Il nous revient, à nous tous, de prendre dès aujourd'hui des dispositions pour une participation de qualité de nos athlètes aux Jeux de la Francophonie en 2021 à Kinshasa, aux Jeux africains d'Accra en 2024 et aux Jeux olympiques de Paris toujours en 2024 », a déclaré Raymond Ibata lors de l'assemblée générale ordinaire du Cnosc le 25 juillet. « Tout cela découlera d'une part de l'énergie prise



Raymond Ibata s'adressant aux délégués des fédérations sportives nationales/Adiac

en main des administrations de nos différentes structures, d'autre part d'un encadrement motivant des athlètes pour lesquels la détection doit immédiatement être engagée dès la sortie de nos assemblées générales électives », a-t-il poursuivi.

Trois médailles seulement (une d'argent et deux de bronze),

le Congo a occupé la 33e place aux derniers Jeux africains qui se sont tenus en 2019 au Maroc sur 44 nations. Une régression par rapport à la prestation livrée quatre ans avant à Brazzaville lors des 11^e Jeux africains, les Diabes rouges avaient en effet occupé la 6e place au classement général avec plus d'une trentaine de mé-

dailles dont huit en or.

Le manque de financement pourrait être l'une des causes de cette déconvenue puisque le Congo n'avait pas réussi à mettre toutes les chances de son côté. Sa faible délégation avait déjà au départ réduit ses chances de médailles. « Aujourd'hui, le bilan général de l'année 2019 porte à déduire

avec la participation peu élogieuse de notre pays aux 12e jeux africains de Rabat que nous avons enregistré très peu d'avancées. S'il y a à féliciter le dynamisme de certains dirigeants des fédérations, il y a aussi à déplorer le manque endémique de financement qui fait que nos athlètes n'aient pas pu participer pour la majorité des cas aux épreuves qualificatives des jeux olympiques de Tokyo. Ces jeux ne connaîtront pas une participation massive de nos athlètes », a reconnu Raymond Ibata.

Si les spécialistes ont l'habitude de dire qu'on ne forme pas un athlète en quelques mois, les quatre années sont largement suffisantes pour relever ce défi. La balle est désormais dans le camp du Cnosc, des fédérations et le gouvernement qui doivent chacun jouer sa partition pour assurer une représentation de qualité des athlètes congolais à Paris, en France en 2024, sinon on connaîtra toujours le même refrain.

James Golden Eloué

MUSIQUE

L'album « 2020 chroniques » de Martial Pa'nucci disponible

Le nouvel opus « 2020 chroniques » de l'artiste rappeur congolais, Martial Pa'nucci, est déjà disponible sur la plateforme de distribution Gstore Music au Gabon sur www.gstoremusic.com. Il compte quinze titres.

Parmi les titres de l'album figurent « Kongo bololo » ; « Les chroniques de la Franç'Afrique » ; « 1885 » ; « Kama Paradis » ; « Retourne à la source » ; « Interlude (Nzete ebetela kake...) » ; « One People », « Résiste (Part III) », etc. A travers ces titres, Martial Pa'nucci crie, parle et invoque la mauvaise gouvernance des dirigeants africains qui sacrifient les plus jeunes sur l'autel des intérêts nombrilistes et égoïstes. L'opus « 2020 chroniques » (Chroniques de la décolonisation), connaît la participation des grands noms de la musique africaine et du Hip-Hop comme Awadi, Lord Ekomy Ndong, Smarty, Joey Le Soldat, Nourat, Nanda, Rodzeng, Veeby, D-oud La Paix. Celui-ci est le quatrième projet solo de l'artiste. Il utilise parfois les sonorités d'instruments traditionnels à celles de la musique Rap, le tout accompagné de textes poignants avec des thématiques variées. Martial Pa'nucci mêle parfois les sonorités du rap à celles des musiques traditionnelles africaines, avec des instruments comme le balafon, le tam-tam, le djembé, la kora, les calebasses, etc.

Le rappeur congolais, membre et cofondateur du mouvement citoyen Ras-Le-Bol, vit au Burkina Faso. Connu pour son franc-parler et ses chansons qui mettent le doigt là où ça fait mal, Martial Pa'nucci lutte pour l'égalité entre les citoyens, combat contre les mauvais rapports France-Afrique, dénonce le désenchantement fait à la jeunesse africaine, les espoirs brisés des fonctionnaires, la désillusion des étudiants...

Martial Pa'nucci est aussi écrivain, auteur des recueils de poèmes. Il a publié son premier ouvrage intitulé « Le poids des maux » en mars 2016 et le second recueil « Pour que l'humain survive » en 2019. Il participera à la quinzième édition du FESTA2H (festival international d'Hip-Hop et de cultures urbaines) prévue en septembre 2020 à Dakar. Au Sénégal et à la fête de la Radio du même mois en France.

De son vrai nom Moyi Mbourangon,

Martial Pa'nucci est né à Brazzaville. Il est licencié en littérature et civilisations africaines à l'Université Marien-Ngouabi. L'artiste embrasse le Hip-Hop au début des années 2000. Pour en procurer l'album, contactez l'artiste ou son équipe sur son compte Instagram.

Rosalie Bindika

COUPE DU MONDE DAMES U-20

Le match Congo-Gabon reporté

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé, le week-end, le report des matchs comptant pour le second tour des éliminatoires de la Coupe du monde féminine des moins de 20 ans prévue du 20 janvier au 6 février 2021 au Costa Rica et au Panama.



Les Diabes rouges dames U-20/Adiac

La rencontre qui devrait opposer les Diabes rouges du Congo aux panthères du Gabon, entre le 3 et le 5 septembre prochain, vient d'être reportée. Le match retour était prévu dans la période du 10 au 12 du même mois.

Après la suspension des éliminatoires en mars dernier à cause de la pandémie à coronavirus, la CAF en complicité avec la Fédération internationale de football et association (FIFA), vient de reporter pour une deuxième fois les rencontres des éliminatoires zone Afrique. Ces structures évoquent les conséquences de la Covid-19 notamment les restrictions de voyages. Les différents pays qualifiés à la deuxième étape de la compétition vont devoir, à nouveau, s'armer de

patience. « Suite aux restrictions de voyage imposées dans certaines parties de l'Afrique en raison de la pandémie de Covid-19, les éliminatoires pour la Coupe du monde féminine U-20 de la FIFA, Costa Rica / Panama 2020, initialement prévues en septembre 2020, ont été reportées », peut-on lire sur le site de la CAF. Le Congo, qui après avoir éliminé l'Angola en janvier dernier, lors de la phase précédente, va sans nul doute profiter de ce nouveau report pour affûter en conséquence ses armes. En raison de la pandémie à coronavirus, la pratique des sports collectifs est toujours interdite en République du Congo. Le championnat national féminin formule direct qui devrait être re-

lancé cette saison a subi l'influence de cette décision. La reprise des entraînements n'est toujours pas effective, le regroupement des athlètes autour des installations sportives non plus autorisé. En plus, la réouverture des frontières aériennes nationales n'interviendra qu'à partir du 24 août. Trop juste pour aligner une équipe conquérante.

Selon la CAF, la révision du calendrier des éliminatoires sera faite sous peu. Un nouveau programme sera établi dans les prochains jours. Notons que deux équipes représenteront l'Afrique lors du tournoi final prévu du 20 janvier au 6 février 2021 au Costa Rica et au Panama.

Rude Ngoma

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°120/DGE/DCBCG/2020 POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DES PRESTATAIRES DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC)

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) envisage la mise à jour de son répertoire d'entreprises pour les marchés de travaux, biens et services pour les années 2021 et 2022. A cet effet, elle lance un appel à candidatures afin de permettre aux opérateurs économiques légalement installés dans la CEMAC, qui le souhaitent, d'être enregistré dans le répertoire de prestataires de la Banque Centrale.

Les candidatures seront enregistrées, par type de marché et catégorie, ainsi qu'il suit :

- marchés de travaux inférieurs à cinquante millions ;
- marchés de travaux supérieurs à cinquante millions ;
- marchés de biens inférieurs à quinze millions ;
- marchés de biens supérieurs à quinze millions ;
- marchés de prestations de services inférieurs à cinq millions ;
- marchés de prestations de services supérieurs à cinq millions ;
- marchés de services de consultations inférieurs à cinq millions ;
- marchés de services de consultations supérieurs à cinq millions.

Les opérateurs économiques intéressés sont priés de transmettre un dossier de candidature, sous pli fermé, au Directeur Général de l'Exploitation de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale. Ils devront également remplir le formulaire en ligne disponible sur www.beac.int.

L'enveloppe contenant le dossier de candidatures portera les mentions suivantes :

« Dossier de candidature en réponse à l'appel à Manifestation d'intérêt n°

- Type de marché et catégorie :
- Domaine de compétence : »

Les dossiers de candidatures doivent être transmis au plus tard le 10 septembre 2020 à 12 heures 00, selon les modalités suivantes :

- en version électronique, y compris le formulaire dûment renseigné, à l'adresse : fournisseurs@beac.int ;
- en version papier à l'une des adresses ci-après, selon la localisation géographique du candidat.

Services Centraux	Cameroun	Tchad	RCA	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale
736, Avenue Monseigneur Vogt, B.P. 1917 Yaoundé – Cameroun	B.P. 83 Yaoundé Cameroun	B.P. 50 Ndjamena Tchad	B.P. 851 Bangui RCA	B.P. 126 Brazzaville Congo	B.P. 112 Libreville Gabon	B.P. 501 Malabo Guinée Equatoriale

Les fournisseurs actuellement sous contrat ne sont pas exemptés de cette formalité.

Le dossier de candidature devra comporter les éléments ci-après, en copie certifiée conforme ou en original :

- la lettre de candidature ;
- le formulaire de référencement des prestataires renseigné (disponible sur www.beac.int) ;
- la plaquette / fiche de présentation de l'entreprise ;
- le titre de patente de l'année 2020 ;
- le certificat d'imposition / l'attestation de non redevance ;

- la carte de contribuable ou équivalent ;
- l'extrait d'immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier datant de moins de trois mois ;
- le certificat de non faillite, datant de moins de trois mois, délivré par le greffe du tribunal du ressort du soumissionnaire ;
- le plan de situation de l'entreprise ;
- la preuve d'affiliation à l'organisme national en charge de la prévoyance sociale ;
- les statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
- l'attestation de domiciliation bancaire.

A l'issue du processus, une attestation d'enregistrement sera remise à chaque candidat. Une copie de cette attestation devra être remise pour la participation à toute mise en concurrence lancée par la BEAC.

N	Famille Achats	Type de marchés	Domaine de compétences Segments Achats Associés
1	Prestations intellectuelles	Services	1. Conseils 2. Services Juridiques 3. Formation 4. Maîtrise d'œuvre (architecte) 5. Audit 6. Bureau de Contrôle 7. Traduction
2	Informatique et Télécom	Biens	8. Matériels Informatiques 9. Equipement Télécoms 10. Pièces détachées informatiques 11. Consommables informatiques
		Prestations de services	12. Logiciels 13. Maintenance Informatique
3	Matériels Bureau, Mobiliers & Consommables	Biens	14. Développement des logiciels 15. Mobiliers 16. Maintenance de Bureau 17. Matériels de sécurité 18. Consommables 19. Pièces détachées 20. Produits d'entretien 21. Fournitures de Bureau
4	Transport	Prestations de services	22. Services Postaux (transport de courriers, colis, etc.) 23. Voyages (billets d'avion) 24. Déménagement et transport de marchandises
5	Matériels d'Exploitation et d'Emission	Biens	25. Machines de Tri de Billets 26. Consommable de l'Emission
		Prestations de services	27. Maintenance des Machines
6	Services Généraux	Prestations de services	28. Assurances 29. Equipements de Protection Individuels 30. Nettoyage, Entretien et Maintenance 31. Restauration 32. Matériels, consommables, prestation d'imprimerie et de reprographie 33. Infographie 34. Photographie et reportage 35. Sécurité et Gardiennage 36. Hébergement 37. Fluides (Eau, Energies)
		Biens	38. Fluides (carburant) 39. Supports de communication
		Travaux	40. Menuiserie bois/aluminium
7	Parc Automobile	Biens	41. Achat de véhicules 42. Carburant
		Prestations de services	43. Location de Véhicules 44. Entretien et Réparation
8	Maintenance, Réparation et Entretien de Bâtiments	Prestations de services	45. Maintenance des Installations Techniques 46. Maintenance des Bâtiments
9	Travaux	Travaux	47. Bâtiments et travaux publics 48. Etudes de sols (topographiques et géotechniques)
		Services	49. Convention de Soins
10	Santé	Prestations de services	50. Laboratoires et analyse médicales
		Biens	51. Pharmacie

Yaoundé, le 05 août 2020

DIGITALISATION DES PAIEMENTS

GIMAC promeut la transformation des sociétés sans cash en Afrique centrale

Sous l'impulsion de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), le Groupement interbancaire monétique de l'Afrique centrale (GIMAC) oeuvre pour un écosystème convergent carte, mobile et transfert d'argent. Son directeur général, Valentin Mbozo'o, évoque les avantages de ce service qui offre aux populations de la zone CEMAC un accès facile aux services financiers, à travers la digitalisation des paiements.

Vous venez, très récemment, de lancer officiellement la commercialisation des offres de services de la monétique intégrale dans la CEMAC. Quel est son intérêt pour les populations de cette communauté ?

Valentin Mbozo'o (V.Mb) : Je vous remercie de me donner l'opportunité d'expliquer ce nouveau concept à vos chers lecteurs. La monétique intégrale permet de fédérer dans un même écosystème les canaux ainsi que les instruments de paiements électroniques à disposition dans la sous-région.

C'est dire que dans la CEMAC le GIMAC a réussi le challenge pour la première fois en Afrique, et si ce n'est dans le monde entier, de faire communiquer les environnements carte bancaire, du mobile money, du mobile banking, ainsi que celui des transferts d'argent.

Cette offre vise à transformer nos sociétés en des sociétés sans cash (cashless society) à travers la digitalisation des paiements. Pour nos populations, c'est un accès facile aux services financiers, doublé d'un décloisonnement des plateformes de paiement, devant entraîner une plus grande utilisation des services numériques de paiement des biens et des services, dont ceux de l'Etat, à l'exemple des impôts et des taxes, les transferts d'argent instantanés des comptes mobiles et bancaires, la réception des transferts internationaux directement dans le compte mobile et bancaire, le retrait sans carte sur les Guichets automatiques de banques (GAB).

Quelle est la différence entre les services d'envoi d'argent par Western Union ou Money gram ?

Valentin Mbozo'o (V.Mb) : Nous travaillons déjà à travers notre partenaire TERRAPAY avec Western Union, et allons certainement intégrer d'autres sociétés de transferts d'argent dans les jours qui viennent, à l'exemple de Money gram.

Ce qu'offre de nouveau GIMACPAY, c'est la possibilité de réception de l'argent directement dans les comptes mobiles, service appelé à être étendu au compte bancaire et à la carte prépayée.

Le GIMAC n'est pas en concurrence avec ses sociétés de transferts d'argent mais à travers notre plateforme, nous terminons les transactions de transfert d'argent initiées par celles-ci sur d'autres canaux et instruments de paiement, contribuant ainsi à la digitalisation et à l'interopérabilité de ce type d'opérations pour le bénéfice des populations, habituées à faire la queue devant des guichets afin de retirer les fonds reçus de la diaspora.

Vos services concernent-ils une catégorie de personnes, notamment des affiliés à une quelconque banque de la sous-région où sont-ils ouverts à tous, à l'instar des services qu'offrent les sociétés de téléphonie mobile ?

Valentin Mbozo'o (V.Mb) : Les services GIMAC sont distribués



par les participants à l'écosystème GIMACPAY. Le GIMAC est un groupement qui comprend d'office l'ensemble des banques, ainsi que des micros-finances à la demande, de la CEMAC, à cela vient de s'ajouter les opérateurs de mobile money appelés demain à devenir des établissements de services de paiement.

Les services de la monétique intégrale s'adressent aux clients des participants à l'écosystème moné-

le produit LCB PAY. Par ailleurs, il faut noter que sur le volet carte, toutes les institutions financières du Congo, à savoir la BPC, ECOBANK, la BCH, le CDCO, la LCB Bank, la BGFIBANK, la BCI, UBA, la SGC, la BSCA, les MUCODEC acceptent la carte GIMAC sur leurs guichets automatiques de banque. Le paiement de biens et services à ce jour est effectif sur l'ensemble des terminaux de paiement électronique (TPE) du

Nous travaillons avec toutes les banques autorisées par la COBAC et par ailleurs membres d'offices du GIMAC

tique intégrale, les porteurs des cartes ou des portefeuilles électroniques, mais également aux usagers ne disposant d'aucun instrument de paiement.

Qu'en est-il du Congo ?

Valentin Mbozo'o (V.Mb) : Au niveau du Congo, les banques BSCA et de UBA offrent déjà le service de retrait sans carte, tandis que l'intégration des opérateurs mobile MTN Congo et Airtel Congo, ainsi que celle de la banque LCB à travers

Crédit du Congo (CDCO), il sera étendu à l'ensemble des terminaux des autres banques.

Le GIMAC a bon espoir de rendre opérationnelles dans GIMACPAY, les entités citées supra et en cours d'intégration à compter du 1er octobre 2020.

A l'heure où la cybercriminalité et l'arnaque via les comptes virtuels battent le plein, quelles garanties de sécurité offrent vos services ?

Valentin Mbozo'o (V.Mb) : Le groupement a pris des dispositions pour la sécurité des transactions électroniques, en se certifiant PCI-DSS depuis 2019, gage de la sécurisation et de la protection des données des transactions, et de mise aux normes internationales de la robustesse, de la fiabilité et de l'intégrité des traitements de données de notre infrastructure technique.

Lors des transactions entre participants de l'écosystème GIMACPAY, seules les informations indispensables au bon déroulement des opérations sont échangées entre participants. Par ailleurs, les participants au réseau monétique intégrale sont astreints à des règles de gouvernance des données contraignantes, à toutes fins de protections des porteurs d'instruments de paiement.

En termes de pourcentage, quel est le coût des transactions dans le cadre des transferts vers les pays de la CEMAC et ceux d'autres sous-régions d'Afrique.

Valentin Mbozo'o (V.Mb) : Le coût des transferts dans la CEMAC se situe en moyenne autour d'un plafond de 3%, puis dégressif en fonction du montant, contrairement aux coûts des services similaires ailleurs.

Travaillez-vous en synergie avec toutes les banques sous surveillance de la COBAC, ou essentiellement avec celles ayant noué un partenariat avec votre groupe ?

Valentin Mbozo'o (V.Mb) : Nous travaillons avec toutes les banques autorisées par la COBAC et par ailleurs membres d'office du GIMAC. Nous travaillons également avec les opérateurs mobile money, les microfinances, les administrations du Trésor et postales des pays de la sous-région. L'écosystème GIMACPAY mis en place par le GIMAC permet également aux fintechs d'offrir des services à valeur ajoutée, à l'exemple du paiement des factures des utilités (électricité, eau, abonnement TV, crédit de communication, etc.).

Quelles différences y a-t-il

entre vos services et ceux des banques locales qui œuvrent également dans le transfert de fonds via le mobile ?

Valentin Mbozo'o (V.Mb) : Les Banques, les microfinances et les opérateurs mobiles plutôt nos partenaires en tant que participants au réseau monétique intégrale, offrant au-delà de leurs services propres, les services offerts par GIMACPAY dans le strict cadre de l'interopérabilité des canaux et des instruments de paiement. Nos offres de services viennent enrichir les offres existantes chez chacun des acteurs, permettant ainsi à ses clients d'effectuer des services interopérables.

L'État congolais a initié et encourage les projets de digitalisation à travers différents départements ministériels. Comment s'inscrit donc les services de la monétique intégrale du GIMAC dans ce contexte ?

Valentin Mbozo'o (V.Mb) : Le GIMAC a travaillé par le passé avec le ministère de l'Économie numérique dans la mise en place d'un Hub Digital sous la supervision du ministère de l'Économie.

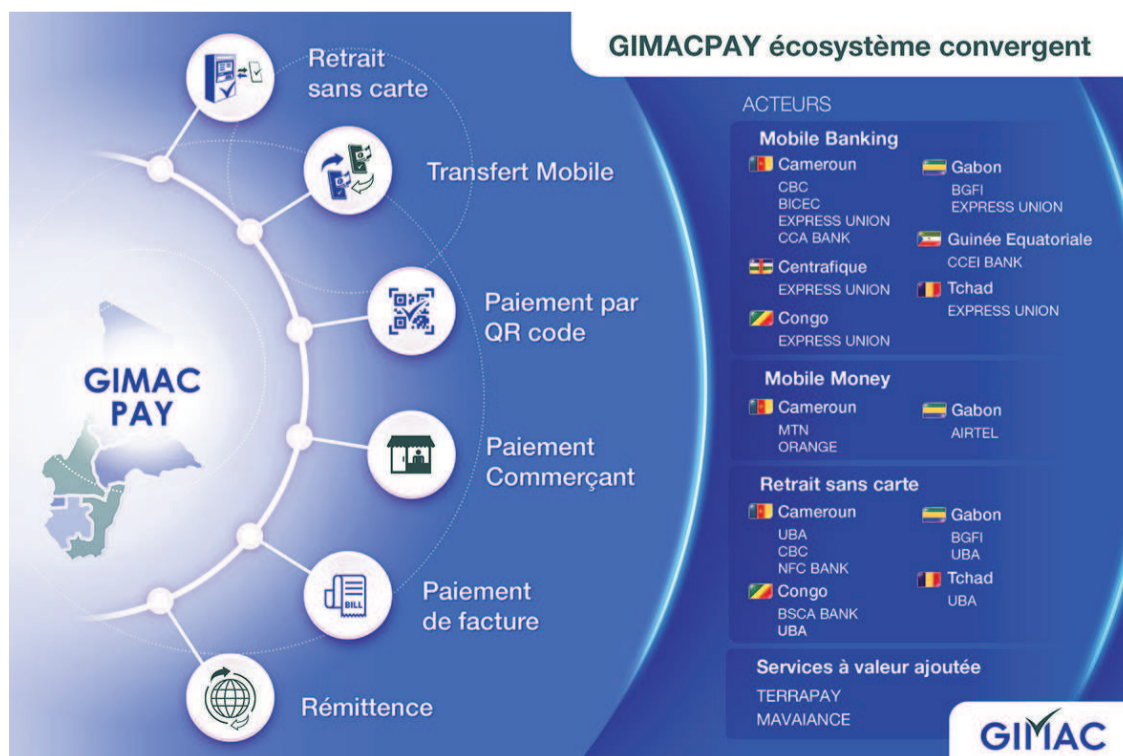
Des contacts ont été établis avec le ministère des Finances en vue de développer des pistes de collaboration dans le cadre de la mise en œuvre des paiements des services de l'État. Avec cette interopérabilité carte, mobile et transfert d'argent, le GIMAC entend renforcer ce partenariat par l'accompagnement de l'administration du trésor du Congo en vue de la sécurisation des encaissements et des dépenses de l'État, conformément à la recommandation du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique centrale (de l'UMAC) du 30 avril 2020.

Vos services adhèrent-ils à la politique de bancarisation prônée en zone CEMAC ?

Le GIMAC ayant pour actionnaire majoritaire la Banque centrale, et assurant une mission reconnue d'utilité publique par le Comité ministériel de l'Union monétique de l'Afrique centrale (UMAC), participe abondamment aux actions des pouvoirs publics de la sous-région en matière d'inclusion financière.

Les services mis en œuvre s'inscrivent dans une vision globale de la Banque centrale en matière de système et moyens de paiement, à travers l'instruction N°01/GR/2018 de monsieur le gouverneur de la BEAC, relative à l'étendue de l'interbancaire et de l'interopérabilité dans la CEMAC, dont le GIMAC participe activement à la mise en œuvre.

Et enfin, avec le décloisonnement des systèmes de paiement électronique, et leur densification, l'action du GIMAC participe à une meilleure traçabilité des flux de capitaux, à la politique de réduction du cash dans les circuits financiers, et pour coller à l'actualité brûlante du moment, à la distanciation sociale comme mesure barrière contre le coronavirus.



DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Le district d'Ongogni électrifié

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a mis en service, le 17 août, la ligne de raccordement électrique de ce district du département des Plateaux à la grande satisfaction des populations.

Le réseau électrique d'Ongogni qui vient d'être mis en service est connecté au réseau national à partir du poste très Haute Tension de Gamboma dans le même département. « Le réseau est fait d'une ligne 33 KV érigée sur 43 km avec deux types de supports pour l'alignement de 567 poteaux électriques avec des dérivations sur deux postes de transformateurs de 630 KW et d'un éclairage public de 6 km », a expliqué le ministre de

« Le réseau est fait d'une ligne 33 KV érigée sur 43 km avec deux types de supports pour l'alignement de 567 poteaux électriques avec des dérivations sur deux postes de transformateurs de 630 KW et d'un éclairage public de 6 km »,



Lancement de la connexion électrique d'Ongogni par le Premier ministre/DR

l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, en précisant qu'il y a plus d'une centaine de lampadaires LED pour l'éclairage public.

La connexion du district d'Ongogni au réseau national permettra, sans nul doute, aux populations de se lancer dans les activités génératrices de revenus pour tenter de se relancer dans cette période d'état d'urgence sanitaire où les secteurs formel et informel ont été durement frappés pendant le confinement.

Pour sa part, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Serge Blaise Zoniaba, a appelé les habitants de cette localité à prendre soin de ces équipements qui sont un bien commun à tous les Congolais. « Une panne survenue ici peut entraîner l'effondrement de tout ou d'une partie du réseau », a-t-il indiqué. Selon lui, il est nécessaire de combattre individuellement et collectivement les actes de vandalisme sur le réseau.

Rominique Makaya

COMMÉMORATION

La ville de Verquin célèbre en octobre les 80 ans de l'appel du 18 juin 1940

Dans le cadre de l'Histoire commune France-Afrique, Verquin abritera, du 21 au 27 octobre, une Semaine socio-culturelle relative au 80e anniversaire de l'Appel du général De Gaulle à Brazzaville, placée sous la présidence du maire de cette commune, Thierry Tassez, et de l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada.



Stèle de Verquin, le premier monument dédié au sacrifice des soldats africains pendant la Seconde Guerre mondiale, dévoilé en 2019/Crédit photo : Denis Charlet/AFP

27 octobre prochain : 80 ans jour pour jour après que, le 27 octobre 1940, le général de Gaulle lançait, depuis Brazzaville, son Manifeste annonçant la création d'un Conseil de défense de l'Empire. C'est de l'appel de Brazzaville, alors capitale de la France libre, que tous les peuples africains étaient partis, pendant la Seconde Guerre mondiale, pour s'engager à lutter contre le nazisme.

L'année dernière, en reconnaissance de ce pan de l'Histoire, en pure coïncidence avec l'appel d'Emmanuel Macron depuis le Var aux maires de France, les invitant à célébrer la mémoire des soldats africains qui ont rendu possible cette offensive décisive de la Se-

conde Guerre mondiale, Thierry Tassez, maire de Verquin, dans le département du Pas-de-Calais, en région Hauts-de-France avait fait élever une stèle en hommage aux soldats africains de cette guerre. Celle-ci représente le général de Gaulle passant en revue les troupes africaines à Brazzaville, « capitale » de la France libre, en 1940.

Cette cérémonie donnera lieu à une semaine socio-culturelle. Elle a pour objectif de faire participer, outre les Verquinois jeunes et vieux, d'autres Français, des Congolais, des amis de la France et de l'Afrique, à cette commémoration mémorielle, avec des activités telles que : conférences, tables rondes, ateliers avec les

élèves de Verquin et une exposition guidée autour de la stèle, première du genre en France, rendant hommage aux combattants africains qui se sont sacrifiés pour libérer la France.

Parmi les intervenants ayant déjà donné leur accord de participation, citons : Assia-Printemps Gibirila, Marie Compagne, Brigitte Levat, Lydia Evoni, Doherti Juvet Nguiebe, Amiral Kinz et Brice Arsène Mankou qui animera une conférence ayant pour thème « L'Odyssée des soldats africains dans les deux guerres mondiales », suivie d'une dédicace du livre « L'Odyssée des Soldats Noirs de la Guerre de 14-18 ».

Marie Alfred Ngoma

PARIS

Les Congolais de France mobilisés pour le rapatriement du corps de Rod Calvet Alain Louhoho



Rod Calvet Alain Louhoho, décédé le 10 août à l'hôpital de Melun en France

Il y a dix jours, son décès avait ému la communauté congolaise de France. En appui avec l'association la Flamme du Congo de Sarcelles, elle s'organise pour réunir les fonds susceptibles de permettre le rapatriement du corps au Congo. France. Rod Calvet Alain Louhoho est décédé à quelques jours des préparatifs des festivités du soixantième anniversaire de l'indépendance du Congo. Son décès à l'hôpital de Melun a été constaté à la suite d'un AVC subi à bord du train RER D qui le ramenait à son domicile de Le Mée-sur-Seine.

Étant sans famille en France et sans ressources, les démarches sont effectuées par les amis proches qui ont l'espoir de réunir les frais d'obsèques.

« Au moment où nous célébrons l'unité de notre pays, nous en appelons à la solidarité congolaise des 342 000 km² pour que notre compatriote retrouve la terre de ses ancêtres », confie un des amis proches. Et d'expliquer qu'un lien internet a été créé pour la circonstance.

M.A.N.